

*Communiqué de presse  
Diffusion immédiate*

## **Nouveau fonds disponible pour les entreprises de l'agglomération de La Tuque**

*La Tuque, le 8 avril 2020* – Le conseil d'agglomération de La Tuque a mandaté le Service de développement économique et forestier (SDÉF) municipal pour coordonner le nouveau programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. Ce fonds, mis en place par le gouvernement du Québec, vise à soutenir les PME, même celles comptant moins de dix employés, qui éprouvent des difficultés financières en raison de la Covid-19 et qui ont des besoins en liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$ pour leur fonds de roulement.

Au total, une somme de 602 769 \$ est disponible sous forme de prêt au taux de 3 %, pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises situées dans l'agglomération de La Tuque, dont la situation financière est précaire en raison de la COVID-19.

Un moratoire de trois mois sur le capital et les intérêts s'appliquera sur tous les contrats de prêt. Un moratoire additionnel allant jusqu'à 12 mois sur le capital pourra être accordé. Les entreprises pourront bénéficier d'une période de remboursement de 36 mois. Celle-ci pourrait être prolongée jusqu'à 60 mois. Aucune garantie ni cautionnement personnel ne seront exigés.

Les entreprises intéressées à se prévaloir de cette aide financière sont invitées à contacter le SDÉF La Tuque au 819 523-6111, poste 4. La politique d'investissement sera disponible sur le site Web de Ville de La Tuque dans les prochains jours.

Le SDÉF en profite pour annoncer un nouveau moratoire de trois mois sur le capital, pour les entreprises bénéficiant du Fonds local d'investissement (FLI). Un premier moratoire de trois mois, capital et intérêts, avait été annoncé en mars dernier pour soutenir les entreprises latuquoises.

### **LES SERVICES DU SDÉF TOUJOURS ACTIFS ET DISPONIBLES**

Les conseillers du SDÉF sont disponibles pour renseigner et accompagner les promoteurs durant cette période difficile. D'ailleurs, plusieurs entrepreneurs ont été contactés, afin d'évaluer leur situation et définir leurs besoins.

D'autres actions sont aussi réalisées pour soutenir l'achat local. Le SDÉF, en collaboration avec la SADC du Haut St-Maurice, s'est joint à la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice pour défrayer temporairement les frais de livraison de plusieurs entreprises de l'agglomération de La Tuque.

De plus, une veille des programmes et services offerts dans le cadre de la pandémie est effectuée quotidiennement pour assurer la transmission d'informations pertinentes aux entrepreneurs de l'agglomération de La Tuque. Les actualités sont affichées sur la page Facebook du SDÉF.

De manière régulière et quasi-journalière, les partenaires économiques locaux et régionaux se concertent pour assurer d'offrir une information complète et à jour aux entreprises.

Le SDÉF, avec la collaboration de ses partenaires, soit la SADC, la Chambre de commerce et d'industrie et la SDC, a mis en place une campagne promotionnelle intitulée Soutenons nos entreprises locales. Le SDÉF met aussi à la disposition des citoyens une liste des commerces et restaurants ayant adaptés leurs services durant la période de pandémie.

D'autres initiatives pourront également être développées, afin de soutenir l'économie de l'agglomération de La Tuque.

## **CITATION**

« Nous souhaitons, grâce à ce nouveau programme d'aide, pouvoir offrir un peu d'oxygène à nos entreprises qui vivent durement les contrecoups financiers de la pandémie. Nous voulons offrir une aide rapide et efficace, de concert avec nos élus municipaux, qui veulent tout autant que nous, simplifier le processus de demande pour les promoteurs qui ont déjà beaucoup de problématiques à gérer. Nous voulons répondre présents pour eux dès maintenant, tout autant que nous allons le faire une fois la crise passée. Nous sommes fiers de nos entreprises et de nos entrepreneurs latuquois. Ils développent de nouvelles façons de faire et c'est tout à leur honneur. Bravo! »

*Danielle Rémillard, directrice  
SDÉF La Tuque*

## **À PROPOS DU SDÉF LA TUQUE**

Le Service de développement économique et forestier (SDÉF) La Tuque est un service municipal offert par Ville de La Tuque en vertu de ses compétences d'agglomération. Des conseils techniques et des outils financiers y sont disponibles pour les projets réalisés dans l'agglomération de La Tuque. Il s'agit d'un guichet unique de services permettant aux promoteurs privés d'obtenir un accompagnement au démarrage, à l'acquisition, à la modernisation et à la croissance de leur entreprise. Le SDÉF propose également un soutien pour la mise en place de projets d'économie sociale, de coopératives, d'organismes et de projets municipaux.

-30-

Source :  
Julie Noël, conseillère au développement économique  
Service de développement économique et forestier La Tuque  
819 523-6111, poste 4  
[jnoel@ville.latuque.qc.ca](mailto:jnoel@ville.latuque.qc.ca)